



HAL
open science

Licence professionnelle Coordonnateur des améliorations de processus d'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Coordonnateur des améliorations de processus d'entreprise. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02038249

HAL Id: hceres-02038249

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038249v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Coordonnateur des améliorations des
processus d'entreprise

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise (CAPE)

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP140007180

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut Universitaire de Technologie de Montreuil, 140 Rue de la Nouvelle France 93100 MONTREUIL et l'AFPI OISE - CFAI OISE, 240 Avenue Marcel Dassault - BP 50204, 60002 BEAUVAIS
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

Cette formation, dispensée à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Montreuil, a pour objectif de former des assistants de chefs de projets capables de coordonner et de mener des projets de réorganisation et d'amélioration de la qualité par l'augmentation des performances des systèmes de production. Les diplômés professionnels s'orientent vers des métiers en liaison avec le management industriel : responsable (ou assistant) qualité, responsable (ou assistant) approvisionnements, chargé d'affaires, responsable (ou assistant) de la production, ou de la logistique tant dans l'industrie (production industrielle, mécanique, électronique, agroalimentaire...) que dans les services (banques, assurances, cliniques, grande distribution). Les modules de formation incluent des travaux pratiques (TP) (100 heures environ) et s'articulent entre périodes en formation à partir de cas pratiques industriels et périodes en entreprise de mise en œuvre des projets. Il existe au sein de l'IUT de Montreuil une formation de Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Qualité, logistique industrielle et organisation* (QLIO), qui semble proche de la licence professionnelle CAPE.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est ouverte en apprentissage, les étudiants passant en moyenne trois jours en entreprise et deux jours par semaine à l'IUT. Les projets tuteurés sont réalisés par groupes et se déroulent à l'IUT. Les évaluations se déroulent tout au long de l'année en adéquation avec le système de contrôle continu sous forme de soutenance avec remise de rapports écrits. Les étudiants se voient affecter des tuteurs pédagogiques qui les suivent et organisent deux visites en entreprise durant l'année. La formation s'appuie sur des cas pratiques industriels permettant aux étudiants de mettre en application concrète les acquisitions théoriques. L'organisation et la procédure d'évaluation des enseignements prennent en compte de manière régulière les avis des professionnels mais de manière informelle et non structurée. Aucun dispositif pédagogique n'est cependant mis en œuvre pour prendre en compte la diversité du public. Il est par ailleurs prévu de former à terme au développement durable.

Malgré un bassin d'emploi porteur, la licence professionnelle n'est pas bien positionnée en matière d'insertion professionnelle. Depuis sa création, peu d'améliorations ont été constatées. L'accès immédiat à l'emploi après la licence professionnelle est en effet très insatisfaisant. Sur 24 étudiants ayant obtenu en 2011 leur diplôme CAPE, seuls six ont déclaré être insérés (en contrat à durée indéterminée (CDI)) et près de la moitié a poursuivi ses études, pour la majorité d'entre eux dans un master en apprentissage.

Les profils des professionnels enseignant dans la formation ne sont pas précisés : sont-ils consultants ou réellement en entreprise au cœur des projets ? Les entreprises sont associées en amont à la politique de stages. On ne sait cependant pas si les industriels participent au comité de pilotage et s'ils sont consultés pour apporter leur point de vue sur l'adaptation aux évolutions des emplois du secteur, sur les modalités pratiques de mise en place du parcours pédagogique, sur les objectifs du parcours de formation, sur la qualité des intervenants professionnels, sur l'intégration dans l'emploi. Les apprentis ne semblent bénéficier que d'un appui opérationnel peu conséquent de la part de l'université. La licence professionnelle est pourtant en adéquation avec le bassin d'emploi car il existe en effet un large panel d'entreprises sur ce bassin avec des secteurs en tension et des secteurs porteurs.

L'équipe pédagogique est diversifiée puisqu'elle est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants certifiés en poste dans l'établissement, d'enseignants de lycée et d'industriels. Les professionnels sont dits consultés pour le pilotage mais il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Des réunions de département se déroulent en moyenne deux fois par mois. Cependant, on ne sait pas si les professionnels y sont réellement associés. En revanche, les données sont renseignées sur l'origine, les taux de réussite, l'insertion professionnelle des étudiants, mais on ne sait pas quelles sont les mesures concrètes prises pour corriger les dysfonctionnements à partir des retours d'expérience.

- Points forts :

- La licence peut répondre à des besoins d'entreprises sur des postes accessibles en sortie de formation de par le panel d'entreprises sur le bassin d'emploi.
- Formation ouverte en alternance.

- Points faibles :

- Les résultats communiqués sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études montrent que la formation ne répond pas au cahier des charges d'une licence professionnelle soit parce qu'elle est mal positionnée, soit que l'incitation, l'accompagnement vers l'emploi ou le dispositif de suivi ne sont pas suffisamment développés.
- Les mesures de correction ne sont pas mises en œuvre pour un meilleur pilotage de la formation.
- Le poids des interventions de professionnels dans le parcours de formation est relativement faible et on ne dispose pas d'information pour savoir s'ils se situent dans le cœur de métier et participent réellement au pilotage.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en œuvre un plan d'actions d'amélioration clair et précis, à commencer par l'instauration d'un véritable conseil de perfectionnement en lien étroit avec les professionnels et de réfléchir à une évolution de l'intitulé de la formation mieux en adéquation avec les métiers visés. Il conviendrait de mieux cibler un marché de l'emploi qui évolue en permanence, pour en identifier régulièrement les besoins.



Il faudrait également mettre en place une vraie dynamique d'autodiagnostic (indicateurs, plan d'actions, processus d'évaluation...) pour se placer dans un processus d'amélioration continue effective. Il serait également important de développer les partenariats avec le monde professionnel. On pourrait ainsi privilégier les contacts avec les branches industrielles ou les fédérations économiques situées sur ce bassin d'emploi. On devrait également chercher à mieux tenir compte des évolutions du management dans les entreprises : précautions sur le lean management (prise en compte de l'humain), sur le développement durable (hors dimension sociétale) mais aussi sur la prévention sécurité-santé au travail.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique de la **Licence pro Gestion de la production industrielle, option Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise (CAPE)** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy

Présidente de l'université Paris 8

Concernant la synthèse de l'évaluation, nous souhaiterions clarifier certains éléments. Nous ne contestons pas le fait que les chiffres de 2011 ne montrent pas une insertion professionnelle forte, en effet seuls 25% des étudiants sont en CDI mais 32% en contrat d'apprentissage en master. Nous n'encourageons pas du tout la poursuite d'études, on fait en sorte qu'ils soient tous en entreprise soit en contrat d'apprentissage ou en formation continue. On refuse de signer des avis de poursuite d'études. Les étudiants inscrits en poursuite d'études prennent une initiative personnelle et bien qu'on le déplore, nous ne pouvons pas le contrôler, toutefois on est conscients du problème et mettrons tout en œuvre pour l'éviter.

Il se trouve par ailleurs qu'en 2012 il y a eu plus d'insertion professionnelle puisque le groupe SAVEGLASS a embauché 12 étudiants qui étaient dès le départ insérés dans cette entreprise et nous n'avons pas encore les chiffres des autres étudiants.

Nous tentons de communiquer auprès des étudiants dès le début de la formation sur ce sujet, il y a des job dating auxquels on convie les étudiants en fin d'année pour avoir des contacts avec entreprises.

Concernant l'intégration de professionnels, il se trouve que cela se fait de plusieurs façons. Pour les étudiants qui sont en formation continue il existe un conseil de perfectionnement composé en grande majorité de professionnels qui viennent donner leur avis sur le déroulement de la formation et à l'issue duquel on identifie les points à améliorer, ceci se passe à Beauvais. On a programmé cette

année sur le planning de la prochaine rentrée deux dates à la fin de chaque semestre pour ce conseil de perfectionnement qui aura lieu à l'IUT et qui concernera les apprentis.

Par ailleurs 30% des cours sont dispensés par des professionnels. Les professionnels suivants sont en poste dans leur entreprise et viennent donner des cours à l'IUT :

M. Arnaud GERARD qui est chef de projet SAP dans l'entreprise HEINEKEN France.

Mme CAPMAL Jocelyne qui est GRH au CFA AFIA et qui dispense l'intégralité du module de GRH.

Mme STOKLE Birgitt qui est Expert Consultant ERP chez SANOFI-AVENTIS

M. Boussad ISSAD qui est responsable du management de la chaîne logistique dans l'entreprise de distribution ORADIS Groupe IPH.

M. Laurent PRUNIER qui est Officier Pilote de ligne chez AIR France

M. Sylvain CAVAILLES qui est Directeur des Méthodes dans le groupe ALAUZIS

Nous avons également deux consultants qui sont en PAST et qui participent régulièrement aux réunions de département. Ils donnent leur avis sur la formation, l'un d'eux a d'ailleurs beaucoup travaillé sur la mise en place de la plateforme pédagogique Moodle et à son développement.

Nous avons également des échanges réguliers avec les maîtres d'apprentissages qui sont en entreprise qui nous donnent leur avis non seulement sur les apprentis mais aussi sur la formation sur le rythme d'alternance, ...leurs attentes sont prises en compte dans les contenus et outils pédagogiques. Ils participent aux soutenances et donc à l'évaluation des apprentis.

Nous comptons avec la mise en place du conseil de perfectionnement mieux fidéliser les entreprises et améliorer au fur et à mesure l'offre de formation. Nous avons déjà identifié le développement durable qui sera inclus dans la formation future et nous restons ouverts à toute amélioration qui pourrait aider à une meilleure insertion professionnelle.

**Les responsables de la licence pro Gestion de la production industrielle, option
Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise (CAPE)**